6 Les régions viticoles

Sitution des différentes régions viticoles par rapport à la production nationale

Les régions prises en compte sont, sauf précision contraire, les régions administratives. L'appellation Côtes du Rhône citée ci-dessous qui inclut les villages (15 %) et les communales (12 %) est tri-régionale à raison de 30 % en Languedoc-Roussillon, 47 % en P.A.C.A. et 23 % en Rhône-Alpes. L' Appellation Madiran est bi-régionale entre l'Aquitaine (44 %) et Midi-Pyrénées (56 %).

LANGUEDOC – ROUSSILLON

Sur l'ensemble de la viticulture régionale

Selon les données du Cadastre Viticole Informatisé (C.V.I.) de juillet 2005, sur 241 mha plantés en cépages noirs, les principaux cépages en sont, le carignan (60,2 mha ; 25 %) suivis de la syrah (42,8 mha ; 17,8 %) et du grenache (39,5 mha ; 16,45 %). En blancs, le cépage le plus important est le chardonnay (11,6 mha, 24,3 %) sur 48 mha plantés.
Selon l'enquête "structure 2005" d'Agreste, la région avec 22 866 exploitations spécialisées "viticulture" a vu reculer de 17 % son nombre d'exploitations viticoles spécialisées depuis 5 ans (RA 2000) pour une superficie viticole, elle, quasiment inchangée tandis que la quantité de travail à destination des exploitations viticoles a elle diminué de 11 % sur ces 5 dernières années.
La moitié des exploitations sont professionnelles (au sens du SCEES) et exploitent 90 % du vignoble avec un atelier moyen de 20 ha.

Pour les V.Q.P.R.D.

La récolte 2005 est plus faible que la récolte 2004 avec 3 014 mhl.
La part en rouges reste fortement majoritaire et se maintient 90 % sur la période 1999-2002, elle a nettement diminué dans les 2 dernières récoltes (77 % puis 75 %). Cette récolte comprend notamment en vins rouges la partie languedocienne des Côtes du Rhône (23,7 %), les Corbières (19,7 %), les Coteaux du Languedoc (12,3 %) suivis de nombreuses appellations dont aucune n'est négligeable, et en vins blancs, les V.D.N. (58 %) dont le Muscat de Rivesaltes (27,5 %) et le Rivesaltes (15,8 %), suivis des vins de Limoux (13,3 %) et des Coteaux du Languedoc (9,3 %).

Retour sur notre page d'accueil ONIVINS.FR

6. Les régions viticoles

Pour les vins de table

La part des vins de table revendiqués en vins de pays atteint 82 % soit bien au dessus du niveau national (73 %). Le volume agréé en VDP pour la campagne 2005/2006 atteint 7 485 mhl et se répartit en VDP d'OC (59 % : 4 432 mhl) vins de département (26 % : 1 974 mhl) et vins de zone (14 % : 1 078 mhl).

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Sur l'ensemble de la viticulture régionale

Selon les données du Cadastre Viticole Informatisé (C.V.I) de juillet 2005, sur 90 972 mha plantés, les principaux cépages noirs sont le grenache (40,1 mha ; 44 %) suivis de la syrah (14,4 mha ; 15,8 %), du carignan (11 mha ; 11,7 %) et du cinsaut (8,3 mha ; 9 %).

Selon l'enquête « structure 2005» d'Agreste, la région avec 7 473 exploitations spécialisées « viticulture » a vu reculer de 16 % son nombre d'exploitations viticoles depuis 5 ans (RA 2000) pour une surface viticole stable comme la quantité de travail annuel.

62 % des exploitations spécialisés sont professionnelles (au sens du SCEES) et exploitent 94 % du vignoble avec un atelier moyen de 16 ha.

Pour les V.Q.P.R.D.

La récolte, dont la part en rouge et rosé (95,6 %) n'a pas varié par rapport à l'an passé ni sur la dernière décade, est principalement constituée en 2005 par la part provençale des Côtes du Rhône (villages et communales inclus) pour 39 %, les Côtes de Provence pour 35,6 %, les Côtes du Ventoux pour 8,9 %, les Coteaux d'Aix pour 6,2 % et les Côtes du Luberon pour 3,6 %.

Pour les vins de table

La part des rouges et rosés n'enregistre pas de variations significatives.

Le pourcentage des vins de table revendiqués en vins de pays (77 %) dépasse désormais la moyenne nationale hors Cognac (73 %).

Sur les vins de la récolte 2005, 1 001 mhl

Surface V.D.T. (mha)			
	2006	1997	Évolution (%) vs 1997
Charentes	83,2	85,8	-3 %
Rhône-Alpes	14,2	16,2	-12 %
Languedoc-Roussillon	187,1	215,1	-13 %
NATIONAL	**361,9**	**422,7**	**-14 %**
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26,2	34,5	-24 %
Midi-Pyrénées	22,3	32,9	-32 %
Val-de-Loire	11,6	17,3	-33 %
Alsace	0,2	0,2	-34 %
Bourgogne	0,6	1,0	-41 %
Aquitaine	7,0	12,8	-46 %

Surface V.Q.P.R.D. (mha)			
	2006	1997	Évolution (%) vs 1997
Rhône-Alpes	43,0	42,9	0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	67,9	67,5	1 %
Val-de-Loire	48,4	48,0	1 %
Languedoc-Roussillon	81,1	77,8	4 %
NATIONAL	**481,1**	**461,2**	**4 %**
Alsace	15,3	14,4	6 %
Bourgogne	30,0	27,9	8 %
Aquitaine	142,9	132,9	8 %
Midi-Pyrénées	13,1	11,2	16 %
Charentes	3,1	2,6	17 %

Retour sur notre page d'accueil ONIVINS.FR

ont été agréés en vins de pays dont les vins de pays du Var (29 %), des vins de pays des Portes de Méditerranée (27 %), du Vaucluse (15 %), des Bouches du Rhône (14 %) suivis des Maures (9 %), et de la Principauté d'Orange (6 %).

AQUITAINE

Sur l'ensemble de la viticulture régionale

Selon les données du Cadastre Viticole Informatisé (C.V.I) de juillet 2005, sur 130 mha plantés en rouges, les principaux cépages sont le merlot (76,7 mha ; 59 %) suivis du cabernet sauvignon (32,3 mha ; 25 %) et du cabernet franc (17,1 mha ; 13 %). Selon l'enquête « structure 2005 » d'AGRESTE, la région avec 8 792 exploitations spécialisées « viticulture » a vu reculer de 9 % son nombre d'exploitations viticoles depuis 5 ans (RA 2000) pour une superficie viticole en légère progression (+2 %). Les trois-quarts des exploitations spécialisées sont professionnelles (au sens du SCEES) et exploitent 97 % du vignoble avec un atelier moyen de 15 ha.

Pour les V.Q.P.R.D

La récolte, dont la part en rouge a poursuivi sa progression (85,5 % en 2005), est notamment composée, en 2005, en rouge (5 979 mhl), des Bordeaux et Bordeaux supérieurs (49,0 %), suivis de l'ensemble des Côtes (13,4 %), du Médoc + Haut Médoc (8,2 %) et du Bergerac (5,8 %) et en blanc (1 112 mhl), des Bordeaux et Bordeaux supérieurs (38,8 %), suivis du Bergerac (16,8 %), de l'Entre deux mers (8,5 %) et des Graves (5,3 %).

Pour les vins de table

La récolte 2005 avec la revendication de 808 mhl de vins autres que VQPRD dont 178 mhl de vins de pays reste atypique comme 2004 dans une tendance à la baisse des superficies et récoltes.

Récolte V.D.T. (mhl)

	2006	1997	Évolution (%) vs 1997
Alsace	26	51	-49 %
Val-de-Loire	749	880	-15 %
Languedoc-Roussillon	12 985	14 602	-11 %
Charentes	8 925	9 422	-5 %
NATIONAL	**23 726**	**23 726**	**-3 %**
Midi-Pyrénées	2 078	2 072	0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 573	1 441	9 %
Aquitaine	824	727	13 %
Rhône-Alpes	893	768	16 %

Récolte V.Q.P.R.D. (mhl)

	2006	1997	Évolution (%) vs 1997
Aquitaine	6 882	6 882	-12 %
Rhône-Alpes	2 068	2 068	-11 %
Alsace	1 083	1 207	-10 %
Languedoc-Roussillon	3 059	3 059	-6 %
NATIONAL	**23 726**	**23 726**	**-3 %**
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 868	2 868	-2 %
Val-de-Loire	2 591	2 591	-1 %
Charentes *	162	156	4 %
Bourgogne	1 631	1 528	7 %
Midi-Pyrénées	620	569	9 %

* Pineau des Charentes inclus à partir de 1995

Retour sur notre page d'accueil ONIVINS.FR

6. Les régions viticoles

MIDI-PYRENEES

Sur l'ensemble de la viticulture régionale

L'encépagement, 42,7 mha, est dominé par le colombard blanc (5,4 mha ; 12,7 %), l'ugni blanc (4,1 mha ; 9,6 %) et le cot noir (4,2 mha ; 9,8 %) suivis de nombreux cépages dont aucun ne dépasse 7 %.
Selon l'enquête "structure 2005" d'AGRESTE, la région avec 1 544 exploitations spécialisées "viticulture" a vu reculer de 22 % son nombre d'exploitations viticoles depuis 5 ans (RA 2000) pour une superficie viticole en légère baisse (-3 %) et des quantités de travail (UTA) stable.
63 % des exploitations spécialisées sont professionnelles (au sens du SCEES) et exploitent 96 % du vignoble.

Rendement V.D.T. (hl/ha)			
	2006	**1997**	**Évolution (%) vs 1997**
Languedoc-Roussillon	69,4	68,0	2 %
NATIONAL	**81,0**	**74,6**	**8 %**
Val-de-Loire	63,9	52,0	23 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	60,1	48,3	24 %
Rhône-Alpes	62,8	49,2	28 %
Midi-Pyrénées	93,0	65,2	43 %
Aquitaine	118,3	66,6	77 %
Charentes	71,0	39,4	80 %

Rendement V.Q.P.R.D. (hl/ha)			
	2006	**1997**	**Évolution (%) vs 1997**
Bourgogne	54,3	54,7	-1 %
Val-de-Loire	53,2	54,2	-2 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	42,2	43,5	-3 %
Midi-Pyrénées	47,4	50,7	-6 %
NATIONAL	**49,3**	**52,9**	**-7 %**
Languedoc-Roussillon	37,7	41,8	-10 %
Rhône-Alpes	48,1	54,1	-11 %
Charentes	53,0	59,9	-11 %
Alsace	70,8	84,0	-16 %
Aquitaine	48,2	58,8	-18 %

Pour les V.Q.P.R.D.

La tendance antérieure associait une légère progression des superficies et des récoltes par rapport à la moyenne nationale à une hausse des rendements toujours à quelques points au dessus de la moyenne nationale, hormis en 2002 et 2003. 2005 est dans la moyenne décennale. Cette récolte, dont la prédominance marquée en rouge (85 %) est stable depuis 1994, était constituée pour l'essentiel en 2005 des appellations Cahors (30,1 %) Gaillac (18,6 %) Côtes du Frontonnais (14,2 %) et du Madiran dans sa partie régionale (5,9 %).

Pour les vins de table

La récolte dont la part en rouge représente un tiers de la production (34,5 % en 2005), est, de façon croissante, revendiquée en vins de pays. La part des vins de pays dans la récolte a atteint 77 % en 2005 soit une part supérieure à la moyenne nationale (73 %). La récolte agréée en vins de pays (1 221 mhl en 2005) comporte comme principales dénominations les Côtes de Gascogne (58 %), le Comté Tolosan (22 %) et les Côtes du Tarn (12 %).
Les données sur les vins aptes à la production d'Armagnac inclus dans les vins de table, sont connues depuis 1995.

Retour sur notre page d'accueil ONIVINS.FR

En 2005, la superficie a, à nouveau, diminué à 3 288 ha (-11,4 %/2004). La production atteint 325 mhl et l'affectation à l'Armagnac 149 mhl en 2005-2006 (+29 % / 2003 et + 17 % /2004 et + 30 %/ moyenne triennale).

VALLEE DE LA LOIRE (régions Centre et Pays de Loire)

Sur l'ensemble de la viticulture régionale

Selon les données du Cadastre Viticole Informatisé (C.V.I) de juillet 2005, l'encépagement, 63,3 mha, est dominé par 5 cépages : le cabernet franc (15 mha ; 52 %), le gamay noir (5,2 mha ; 18 %), et en blancs : le melon (13 mha ; 39 %), le chenin (8,7 mha ; 27 %) et le sauvignon (7 mhl ; 21 %).
Selon l'enquête « structure 2005 » d'AGRESTE, la région avec 5 009 exploitations spécialisées « viticulture » a vu reculer de 24 % son nombre d'exploitations viticoles depuis 5 ans (RA 2000) pour une SAU, en très légère progression.
56 % de ces exploitations spécialisées sont professionnelles (au sens du SCESS) et exploitent 97 % du vignoble.

Pour les V.Q.P.R.D.

La récolte est dispersée en de nombreuses appellations dont les plus importantes en volume en 2005 sont : muscadet (650 mhl), cabernet d'anjou (238 mhl), rosé d'anjou (155 mhl), touraine blanc (125 mhl), touraine rouge/rosé (1 140 mhl) et sancerre blanc (132 mhl).

Pour les vins de table

L'activité est très faible à la commercialisation.
Concernant les vins de pays, la récolte 2006 atteint 520 mhl avec une très grosse majorité revendiqué en vins de pays du Jardin de la France (97 %).

RHÔNE-ALPES

Sur l'ensemble de la viticulture régionale

A fin juillet 2005, l'encépagement (51,8 mha) principalement rouge, est caractérisé par la prédominance du gamay (23,4 mha ; 45,15 %) suivi du grenache (12,2 mha ; 23,67 %) et de la syrah (8,5 mha ; 16,4 %).
Selon l'enquête "structure 2005" d'AGRESTE, la région avec 5 474 exploitations spécialisées "viticulture" a vu reculer, de 24 % son nombre d'exploitations viticoles depuis 5 ans (RA 2000), de 10 % sa quantité de travail sur les exploitations viticoles tandis que la SAU de ces exploitations est restée à peu près stable. Les trois quarts des exploitations spécialisées sont professionnelles (au sens du SCEES) et exploitent 96 % des superficies.

Pour les V.Q.P.R.D.

La part en rouge de cette récolte continue d'être stable.
Cette récolte est notamment constituée en 2005 par la part régionale des Beaujolais (y compris Villages et Crus) pour 52,7 % et des Côtes du Rhône (y compris Villages et Communales) pour 26,4 % suivies par les Coteaux du Tricastin (4,5 %) et la Savoie (5,8 %).

Pour les vins de table

La part des vins rouges dans la récolte reste stable. La part dans la région des vins de pays a progressé au cours des 5 dernières années et se trouve en 2005 dans la moyenne nationale. La récolte agréée en vins de pays (541 mhl) compte principalement les Coteaux de l'Ardèche (69,3 %), les Portes de Méditerranée (11,8 %), les vins de pays de la Drôme (3,3 %) et Collines Rhodaniennes (3,2 %).

Retour sur notre page d'accueil ONIVINS.FR

6. Les régions viticoles

Alsace

Avec un rendement de 76 hl/ha, la récolte 2005 revient dans les moyennes usuelles. La part des rouges dans la récolte, oscille entre 6 et 8 % depuis les 4 dernières récoltes (6 % en 2005).
Selon les données du Cadastre Viticole Informatique (C.V.I) de juillet 2005, sur 16 mha plantés, l'encépagement se concentre principalement sur les cépages spécifiquement alsaciens que sont le riesling (21,6 % ; 3,4 mha), le gewurztraminer (18,4 % ; 2,9 mha), le pinot gris (14,5 % ; 2,3 mha), l'auxerrois (13,6 % ; 2,1 mha) et le sylvaner (9,97 % ; 1,6 mha). Enfin, selon l'enquête "structure 2005" d'AGRESTE, la région avec 3 970 exploitations spécialisées "viticulture" a vu reculer, de 13 % son nombre d'exploitations viticoles depuis 5 ans (RA 2000), tandis que la quantité de travail sur les exploitations viticoles et la SAU de ces exploitations ont progressé respectivement de 5 % et 1 %.
55 % des exploitations spécialisées sont professionnelles (au sens du SCEES) et exploitent 93 % du vignoble.

Bourgogne

Rappelons que la Bourgogne inclut administrativement la Nièvre, plutôt orientée vers le Val de Loire.
Les superficies en production en Bourgogne sont en progression régulière (+ 1 mha en 10 ans) et les rendements moyens d'environ 55,5 hl/ha sont constants. La récolte 2005 se situe exactement dans la moyenne décennale et comporte un grand nombre d'appellations avec une forte dispersion.

En rouges, seule l'appellation Bourgogne (17 %) et la part bourguignonne des Beaujolais (15,4 %) dépasse les 10 % et 3 autres, le Passe tout grain (6,5 %), le Macon (5,4 %) et le haute côte de Beaune (5,2 %) dépassent les 5 %.
En blancs l'ensemble des Chablis avec 25,9 %, le Macon villages avec 18,1%, le Crémant de Bourgogne 10,5% et l'Aligoté avec 10,3% dépassent 10%. Vient ensuite le Pouilly fumé (7,2%).
Selon les données du Cadastre Viticole Informatisé (C.V.I) arrêtées à fin juillet 2005, l'encépagement, 31 mha, se concentre principalement sur deux cépages, le chardonnay (45 % ; 14 mha) et le pinot noir (34 % ; 11 mha) puis suivent le gamay (9,6 % ; 3 mha) et l'aligoté blanc (5,8 % ; 1,8 mha). Enfin si le cépage sauvignon ne représente que 4,3 % (1,4 mha) de l'encépagement de la région, il est très dynamique.
Avec 3 947 exploitations spécialisées viticulture (enquête "structure 2005" ; AGRESTE), la région a perdu 11 % de ses d'exploitations en 5 ans pour une SAU et une quantité de travail relativement stables. 72 % des exploitations spécialisées sont professionnelles au sens du SCEES et exploitent 97 % du vignoble.

Champagne viticole

A la région administrative Champagne Ardennes s'ajoute le département de l'Aisne.
Les superficies sont stabilisées autour de 32 mha. Sur la base d'une récolte moyenne décennale à 2,2 millions d'hl et d'une récolte 2003 exceptionnellement faible à 1,6 millions d'hl, la récolte 2005 à près de 2,5 millions d'hl permet un maintien des moyennes.

Les rouges, présents dans la récolte au taux marginal de 1,5 % en 1993, restent en traces jusqu'en 1998 et ont disparu depuis.
Selon les données du Cadastre Viticole Informatique (C.V.I) arrêtées à fin juillet 2005, l'encépagement se concentre exclusivement en blanc (8,7 mha) sur un cépage, le chardonnay et se partage en rouge entre le pinot noir (11,9 mha) et le pinot meunier (10,7 mha).
Enfin, selon l'enquête "structure 2005" d'AGRESTE, la région avec 11 659

Retour sur notre page d'accueil ONIVINS.FR

Campagne 2005-2006	
Données DGDDI	
Vins pour le Cognac :	
Production (mhl)	**8 925**
Superficie (mha)	**77**
Rendement (hl/ha)	**116**
Autres vins total :	
Production (mhl)	**106**
Données BNIC	
Distillation Cognac	**5 804**
Autres distillations et usages industriels	**2 482**
Distillation de retrait	1 061
Distillation d'état, P.V. et vinaigrerie	332
Moûts pour jus de raisin et concentrés	869
Moûts pour Pineau blanc	51
Vins et moûts pour le vinage	110
Consommation	**533**
Vins de table et mouts pour vinification	257
Vins de pays	41
Destination pays-tiers	235
Total des utilisations	**8 819**

exploitations spécialisées « viticulture » a vu reculer, de 6 % son nombre d'exploitations viticoles depuis 5 ans (RA 2000) tandis que la SAU a augmenté de 5 % en 5 ans pour atteindre 62,2 ha et la main d'œuvre utilisée sur ces exploitations a progressé de 8 %. 56 % des exploitations spécialisées sont professionnelles (au sens du SCEES) et exploitent 93 % du vignoble.

Champagne viticole			
	2006	**1997**	**évolution vs 1997**
Récolte tous vins (mhl)	2 982	1 920	55 %
Surface tous vins (mha)	31	31	-1 %
Rendement V.Q.P.R.D. (hl/ha)	83	60	39 %
Rappel rendement national	**49**	**53**	**-7 %**

Charentes

La viticulture des deux départements de Charente et Charente maritime produit des vins destinés à l'élaboration de cognac mais aussi des vins de table pour la consommation humaine directe ou l'élaboration de mousseux, des moûts pour les jus de raisin ou la concentration. Le cépage ugni blanc représente 89 % de l'encépagement global et 96 % de l'encépagement en blanc. La superficie consacrée au Cognac a atteint un minimum en 2003-2004 à 70 mha et progresse à nouveau en 2005 avec 74,9 mha. Récoltes et rendements subissent de trop fortes variations conjoncturelles pour que des tendances puissent être établies.

La baisse de l'affectation effective au cognac des vins censés produits à cet usage qui a marqué la décennie 90 jusqu'au minimum de 3 676 mhl, soit 42 % des utilisations en 1998-1999, s'est alors arrêtée et s'est amorcée une lente reprise jusqu'à la campagne 2005-2006 avec 580 mhl soit 63 % de la récolte en blancs. 4 353 exploitations sont spécialisées en viticulture en Charente d'après l'enquête « structure 2005 » d'AGRESTE soit une perte de 22 % entre 2000 et 2005 alors que sur la période le vignoble n'a diminué que de 2 %.

Retour sur notre page d'accueil ONIVINS.FR